

1. Présentation du GIAC Textile et Cuir

Le Groupement Interprofessionnel d'Aide au Conseil Textile et Cuir est une **association** régie par le Dahir du 15 Novembre 1958. qui a pour objet général la promotion de la formation continue auprès de ses adhérents et notamment des PME/PMI. Du secteur Textile et Cuir

Date de création : 28 juin 1996 par Fédérations professionnelles fondatrices : l'AMITH et la FEDIC

Le GIAC comprend des membres de droit qui sont les associations et les fédérations professionnelles fondatrices et des membres adhérents qui sont les entreprises ayant adhéré au GIAC après sa constitution.

Nombre d'entreprises membres : 140

Accéder à la liste des entreprises membres du GIAC Textile & Cuir en cliquant sur le lien ([membres GIAC](#))

2. Structure du GIAC Textile et Cuir

Le GIAC est une structure comprenant un Président et un Comité Consultatif des Engagements (CCE), élus par l'Assemblée Générale, un Directeur du GIAC et une cellule d'assistance au CCE.

Président : M. Mohamed LAHLOU

CCE : M. Mohamed LAHLOU
M. Mohamed TAZI, membre
Mohamed EL HIRCH, Directeur du GIAC

Directeur : M. Rachid CHADILI

Cellule d'assistance : Mme Laila ZERHOUNI

3. Missions du GIAC

✓ **Financer** :

- les études et le conseil pour la définition d'une stratégie de développement des entreprises et des branches professionnelles et des besoins en compétences qui en découlent ;

- l'ingénierie de la formation en cours d'emploi, qui comprend le diagnostic des besoins en formation et l'élaboration des plans de formation qui en découlent.
- ✓ **Sensibiliser** les entreprises à l'importance de la formation continue en tant que facteur déterminant de leur compétitivité ;
- ✓ **Conseiller** les entreprises en matière d'expertise et de cabinets conseil.